

La Ville de Châtelet en route vers une organisation durable !

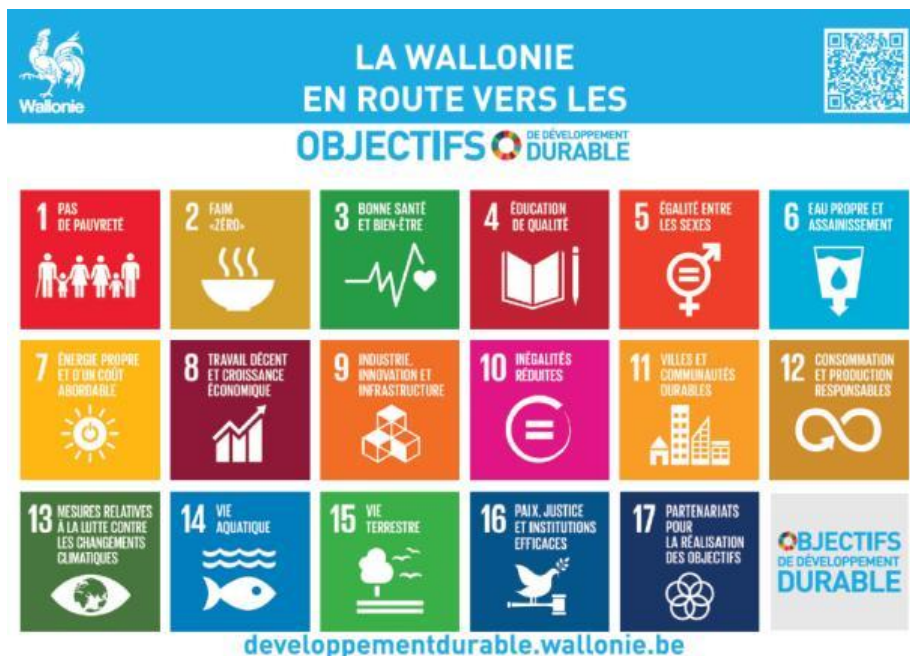
Dans le cadre du deuxième appel à candidatures lancé en automne dernier par la Ministre du Développement durable, Céline Tellier, trente-huit organisations bénéficieront d'un accompagnement dans leur transition vers un développement durable. Parmi celles-ci la commune de Châtelet a été sélectionnée !

Les Objectifs de développement durable constituent un agenda mondial pour une société plus durable et offrent un cadre commun pour aider toutes les organisations à agir. Cela dit, il n'est pas toujours aisé de structurer une démarche cohérente et ambitieuse en termes de développement durable. Comment faire un état des lieux de son niveau d'avancement ? Comment mobiliser les parties prenantes ? Comment déterminer les actions les plus pertinentes au regard de leur impact ?

Ainsi pour trouver réponses à ces questions, la Commune de Châtelet se fait accompagner par un coach depuis avril afin de prioriser ses enjeux au regard de ses leviers d'actions et mobiliser ses forces vives mais également ses partenaires. Une feuille de route synthétisant l'ensemble des actes à accomplir sera publiée et constituera un engagement public.

Les objectifs de développement durable, quèsaco ?

En septembre 2015, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés à l'unanimité par les 193 pays membres des Nations Unies. Ces 17 ODD abordent des thèmes très variés, tels que la lutte contre la pauvreté et la faim, la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes, le travail décent, l'innovation, la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, la paix et la justice pour tous, le développement d'institutions efficaces et de partenariats forts.



Ces ODD définissent 169 cibles, communes à tous les pays engagés, dont la Belgique, à atteindre à l'horizon 2030. Cet Agenda 2030 est composé de 5 piliers : le bien-être de l'humanité, la protection de la planète, la prospérité pour tous, la paix et la mise en place de partenariats multi-acteurs. La poursuite de ces 17 Objectifs doit donc se faire à tous les niveaux d'action, entre pays en voie de développement et pays développés, mais aussi entre tous types d'acteurs de la société : autorités publiques, secteur privé, syndicats, ONGs, secteur de l'éducation, secteur culturel et citoyens.

Les ODD sont une opportunité pour les pouvoirs locaux. La Wallonie promeut les 17 ODD sur son territoire et encourage largement leur appropriation par les villes, communes, intercommunales et provinces. Ces ODD couvrent, en effet, de nombreux champs thématiques intégrés dans les compétences des pouvoirs locaux : l'alimentation, la santé, la cohésion sociale, la biodiversité... Ceux-ci possèdent donc une réelle légitimité d'intervention et se doivent d'être un exemple pour initier le changement dans les territoires.

La Commune de Châtelet saisit sa chance pour agir durablement sur son territoire ! Mais, cette transition ne pourra pas se faire seul et la commune de Châtelet compte sur le soutien de ses citoyens et partenaires !

Lien pour le formulaire à compléter pour fin septembre au plus tard :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdsGuS1kAmV-kEHhUgJ8N-FJnbOBE989CFPJ-ajK2XDLB3bKg/viewform?usp=sf_link